

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME CORINNE CHABAUD

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Avril 2020**

OBJET : Gestion des terrains acquis par le Conservatoire du littoral - Programmation 2020. Renouvellement de l'adhésion à Rivages de France.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'attribuer des subventions aux gestionnaires mentionnés en annexe du rapport, pour un montant total de 275 000 €
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions découlant de cette décision,
- d'approuver l'adhésion à l'association "Rivages de France" dont la cotisation s'élève à 2 200 €

La dépense totale correspondante sera imputée sur les chapitres 65 et 011 du budget départemental.

A l'unanimité

Mesdames VASSAL, CALLET, BIAGGI, BERNASCONI, CHABAUD,
SAEZ, MILON et Messieurs REAULT, PONS, LIMOUSIN, GENZANA, et
BORÉ

ne prennent pas part au vote.

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA, M. BOUVET,
Mme BRUNET, Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme DEVÉSA, Mme DI MARINO,
M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY, Mme GENTE-CEAGLIO,

M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI, Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI,
M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. MALLIÉ,
M. MASSE, Mme MIQUELLY, M. MORAINÉ, Mme NARDUCCI, M. PAYAN,
M. PERRIN, Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. REY,
M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, M. SANTELLI, Mme SANTORU-JOLY,
Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, M. VÉRANI et M. VIGOUROUX

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées